



# EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

## COMMUNE DE MOISSEY

Séance du 03 Décembre 2008

L'an deux mille huit, le trois décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MOISSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Michel DELHAY, Maire

OBJET :

Tarifs  
Cases  
Columbarium  
Au 01/01/2009

Présents : MM. CUBY Samuel - DELMAS Arlette - DUBIEF Christophe - FAIVRE Christian  
GENERET Jean-Michel - JACQUET Serge - LIGNY Daniel - OCLER Christine - PERRIN  
Isabelle - TRONCIN Dominique - VAUDOISOT Marie-Pierre

Absents excusés : Bénédicte RIVET - MONIN Céline - ROBINET Yves

Secrétaire : Christine OCLER

Membres exercice = 15 - Présents = 12 - Votants = 12  
Convocation : 26/11/2008 - Affichage 10/12/2008

Le Maire indique au conseil municipal que l'aménagement du columbarium au cimetière communal est à présent terminé. IL convient donc de fixer les tarifs des cases correspondantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**FIXE** donc à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le prix des cases du columbarium aux montants suivants :

**CASES TRENTENAIRES**

- Tarif unique 2 places ..... 440.00 €

**CASES CINQUANTENAIRES**

- Tarif unique 2 places ..... 700.00 €

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous  
Préfecture de DOLE le :

Et publication ou notification du

Le Maire,

M. DELHAY

